



Charte des Parents

Etre parent de jeunes footballeurs c'est avoir *des droits*

- Etre informé des progrès réalisés par votre enfant
- Avoir un temps de discussion avec l'éducateur en dehors des séances d'entraînement ou de match
- Se mettre en relation avec les éducateurs, les dirigeants en cas de problèmes
- Aller voir jouer son enfant, le soutenir et encourager son équipe
- Avoir de bonnes conditions d'accueil et de travail (matérielles et morales) pour votre enfant
- Faire bénéficier le club de vos compétences
- Participer aux manifestations de la saison du club.

Mais aussi *des devoirs*

- Adhérer au projet sportif du club
- Prévenir l'éducateur en cas d'absence de l'enfant à l'entraînement ou au match
- Considérer le club et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation
- Participer de façon régulière au transport des enfants
- Respecter les horaires d'entraînement et de rendez vous pour les compétitions
- Respecter les équipements mis à disposition par les collectivités locales (terrains, vestiaires...)
- Avoir toujours à l'esprit que le football est un plaisir et un jeu
- Respecter les choix de l'entraîneur, son travail et son investissement pour le club
- Ne pas conseiller, repositionner, rassurer, réprimander voire coacher vos enfants pendant les séances d'entraînement et les matchs. Cette fonction fait partie intégrante de la fonction d'entraîneur/éducateur
- Avoir le plus souvent, vis-à-vis de votre enfant, son éducateur et ses partenaires une attitude positive.
- Encourager et reconforter les enfants même en cas de défaite
- Rester humble après la victoire
- S'interdire de toutes formes de violences et de tricherie (envers les arbitres, les éducateurs, les autres parents, les enfants...).

En cas de non respect de cette charte, vous, parents de joueurs, acceptez toutes mesures disciplinaires ou sportives mis en place par l'ENTENTE RHODIA SALAISE.

Nom :

Signature :